

Structures de commerce international et autres

Incitatifs fiscaux à Chypre

Les avantages du système fiscal chypriote sont présentés dans notre feuillet intitulé « [Pourquoi Chypre ?](#) ».

Sociétés de commerce international

De telles sociétés peuvent être utilisées pour la facturation/refacturation de biens et de services (ainsi que pour la perception des commissions de négociation) de n'importe quel pays vers n'importe quelle destination et pour les activités commerciales de transit grâce à des entrepôts sous douane, des usines sous douane et des zones de libre-échange.

De plus, les sociétés chypriotes peuvent fournir des services en tous genres, tels que la promotion des ventes, la fonction comptable ou de trésorerie, la mise à disposition de personnel de gestion, de conseils, pour études de marché, d'agences à commission, d'intermédiation, de présentation de clients et plusieurs autres.

Elles peuvent même embaucher des expatriés, qui bénéficient des dispositions des traités de double imposition, en payant l'impôt et l'assurance sociale à Chypre à un taux faible, qui évitent ainsi les taux élevés de leur pays d'origine.

De cette façon, les bénéfices réalisés par la société chypriote sont imposés au faible taux d'impôt sur les sociétés de Chypre de 12.5%, au lieu des taux d'impôt sur les sociétés plus élevés. Faire du commerce à partir d'un État de l'UE ayant un taux d'imposition faible tel que Chypre et utiliser une planification fiscale adéquate afin de parfois réduire l'impôt chypriote à des niveaux bien en-dessous de 12.5 % est une bien meilleure stratégie de nos jours que de faire du commerce au moyen d'une société offshore immatriculée dans un paradis fiscal.

Types d'activités populaires

Il n'est pas exagéré de dire qu'il n'existe aucune activité pour laquelle les entités chypriotes ne conviennent pas. Les entités chypriotes sont largement utilisées par les sociétés et par les particuliers, notamment les particuliers dont la valeur

Structures chypriotes par nommée

Ces structures visent généralement une société chypriote en tant que nommée – agent non divulgué d'une société principale étrangère (normalement immatriculée dans une juridiction fiscalement avantageuse). Il en résulte une charge fiscale très faible, souvent bien en-dessous de 12.5 %, comme l'impôt chypriote est uniquement payé sur les commissions imposées par la société chypriote à la société principale étrangère. C'est l'une des structures les plus populaires des quelques dernières années.

Sociétés britanniques gérées depuis Chypre

Ces structures impliquent les sociétés britanniques résidentes fiscales à Chypre. Elles le deviennent en étant gérées et contrôlées par une division immatriculée à Chypre et en utilisant les dispositions adéquates du traité de double imposition conclu entre le Royaume-Uni et Chypre et les législations fiscales du Royaume-Uni et de Chypre.

Par conséquent, ces sociétés britanniques sont imposées sur leurs revenus mondiaux à Chypre et non au Royaume-Uni (une façade britannique et une faible charge fiscale à Chypre). Il en résulte un impôt sur les sociétés de 12.5 % sur les revenus mondiaux imposables qui, avec une structure fiscale adéquate, pourrait être sensiblement réduit. Des milliers de structures de ce genre ont été créées à Chypre ces 15 dernières années.

Sociétés chypriotes non résidentes

Ces sociétés chypriotes non résidentes sont simplement des sociétés immatriculées à Chypre, mais non gérées ou contrôlées à Chypre. Il ne s'agit pas de sociétés résidentes fiscales et elles sont uniquement imposables sur les revenus provenant de Chypre (effectivement non imposées sur leurs revenus non chypriotes à Chypre). Cependant, en tant que personnes non résidentes à Chypre, elles ne peuvent bénéficier des avantages des traités de double imposition de Chypre.

Focus Business Services (Cyprus) Ltd

CYPRUS - NICOSIA

Severis House, 9 Arch. Makariou III AVE.

P.O.Box 22784, 1524 Nicosia, Cyprus

Tel: +(357) 22456363

Fax: +(357) 22668180

e-mail: newbusiness@fbscopyprus.com

Contact: **Aris Kotsomitis**

www.fbscopyprus.com